

**TRINEO**  
**Monsieur Frédéric MURAT**  
9 Rue Marie Debos

**92120 MONTROUGE**

Bagnolet, le mercredi 18 septembre 2013

Objet : Cahier des charges "livraisons CRT"

Monsieur,

Dans le cadre de notre procédure de sécurisation des dépôts de remises de Titres via notre service "Coursiers", nous avons bien reçu votre dossier et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous informer que vous remplissez l'ensemble des conditions nécessaires afin de pouvoir déposer les remises de titres sur le site CRT de Bagnolet.

Cette autorisation vous est attribuée jusqu'au 31 décembre 2013, elle sera automatiquement reconduite pour 1 an avec le renouvellement de votre couverture d'assurance.

Nous vous rappelons que la CRT n'est en aucun cas responsable du transport et de la tarification que vous pratiquez.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions relatives à la réception des remises de Titres Restaurants et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Patrick TEULLET**  
Directeur des Opérations

P/0  
